



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
*en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle,
des réformes administratives
et de la fonction publique*

SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
.....

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE
D'AGENT SOCIAL QUALIFIE DE 2^{ème} CLASSE DE
LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE
FRANCAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2009**

**2^{ème} EPREUVE : UN OU PLUSIEURS EXERCICES A PARTIR
D'UN CAS PRATIQUE SUSCEPTIBLE D'ETRE RENCONTRE
DANS L'ACTIVITE D'AGENT SOCIAL QUALIFIE**

Jeudi 30 juin 2011

(Durée : 2 heures)

Aucun autre document n'est autorisé.

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

Premier cas pratique :

Vous êtes auxiliaire social. Dans le cadre de votre travail, vous avez connaissance de la situation d'une personne âgée de 60 ans hémiplegique, vivant seule à son domicile, présentant des difficultés à assurer les actes essentiels de la vie quotidienne.

- 1- Quelles informations allez-vous rechercher pour connaître la situation de cette personne âgée ?*
- 2- Quels dispositifs d'aides existe-t-il en Polynésie française pour les personnes âgées ?*
- 3- Dans cette situation quels dispositifs conseilleriez-vous à cette personne ?*

Argumentez vos réponses.

Second cas pratique :

Une maman se présente à vous pour vous exprimer son désarroi face à ses difficultés financières. En effet, elle ne sait comment sortir d'une situation budgétaire préoccupante, à savoir : divers impayés de loyer à l'OPH, factures de cantines non réglées. Ces impayés perdurent depuis plusieurs années.

- 1- Que conseilleriez-vous à cette maman ?*
- 2- Vers qui l'orienteriez-vous ?*
- 3- En qualité d'auxiliaire social, que pouvez-vous proposer à cette maman afin de la soutenir ?*



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
*en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle,
des réformes administratives
et de la fonction publique*

SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE
D'AGENT SOCIAL QUALIFIE DE 2^{ème} CLASSE DE
LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE
FRANCAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2010**

**2^{ème} EPREUVE : UN OU PLUSIEURS EXERCICES A PARTIR
D'UN CAS PRATIQUE SUSCEPTIBLE D'ETRE RENCONTRE
DANS L'ACTIVITE D'AGENT SOCIAL QUALIFIE**

**Lundi 5 décembre 2011
(Durée : 2 heures)**

Aucun autre document n'est autorisé.

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE
D'AGENT SOCIAL QUALIFIE DE DEUXIEME CLASSE
DE LA FONCTION PUBLIQUE DE POLYNESIE FRANCAISE
AU TITRE DE L'ANNEE 2010**

Arrêté n°497 CM du 14 mai 1996 relatif à l'examen professionnel d'accès au grade d'agent social qualifié de la fonction publique de la Polynésie française, JOPF du 31 mai 1996

DEUXIEME EPREUVE

Durée 2H00

Un ou plusieurs exercices à partir d'un cas pratique susceptible d'être rencontré dans l'activité d'agent social qualifié.

I- Vous êtes auxiliaire social à la circonscription de Papeete de la Direction des Affaires Sociales. Une mère de famille se présente à vous. Elle vient d'être battue par son conjoint. Elle a des ecchymoses sur le visage. Elle se sent en danger et menacée de mort. Elle a décidé de quitter son conjoint car ce n'est pas la première fois que cette situation se produit. Elle ne sait pas quoi faire. Elle se retrouve sans logement et sans ressource. Elle souhaite avoir la garde de ses enfants.

1- Quelles actions immédiates allez-vous entreprendre et auprès de qui ?

7 points

2- Quel accompagnement social pouvez-vous lui proposer à moyen terme et avec quels partenaires ?

7 points

II- Vous vous apercevez que ce cas n'est pas isolé dans le quartier où réside cette dame. Vous pensez à une action collective à mettre en place.

1. Que proposeriez-vous (10 lignes minimum)

4 points

2. Quels partenaires pensez-vous associer à cette action ?

2 points

Deuxième épreuve : Un ou plusieurs exercices à partir d'un cas pratique susceptible d'être rencontré dans l'activité d'agent social qualifié (Durée 2h)

1/ Un établissement scolaire fait un signalement à la direction des affaires sociales pour un enfant présentant des bleus sur le corps. Ce n'est pas la première fois que l'école remarque des traces de coup. Vous êtes chargé du traitement de ce signalement.

Que faites vous en tant que professionnel ? Question sur 7 points

2/ Vos investigations et l'évaluation du signalement révèlent que cette situation est récurrente, que l'enfant est terrorisé et régulièrement maltraité par le père. Ce dernier a perdu son travail, il dit que l'enfant est désobéissant et il est dépassé par les événements. Des violences conjugales sont également signalées.

Comment gérez vous la situation ? Question sur 13 points



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
*en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle,
des réformes administratives
et de la fonction publique*

DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE
D'AGENT SOCIAL QUALIFIE DE 2^{ème} CLASSE DE
LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE
FRANCAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

**2^{ème} EPREUVE : UN OU PLUSIEURS EXERCICES A PARTIR
D'UN CAS PRATIQUE SUSCEPTIBLE D'ETRE RENCONTRE
DANS L'ACTIVITE D'AGENT SOCIAL QUALIFIE**

**Mercredi 12 juin 2013
(Durée : 2 heures)**

Aucun autre document n'est autorisé.

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

CAS PRATIQUE 1

Vous êtes agent social. Dans le cadre de vos interventions professionnelles, vous avez été sensible à la situation d'une personne âgée dépendante qui rencontre des difficultés à effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne.

- 1- Comment définissez-vous la dépendance ?
- 2- Quels sont les dispositifs existants en Polynésie française pour les personnes en perte d'autonomie ?
- 3- En tant que travailleur social, quelle posture professionnelle devez-vous adopter face à cette situation ?

(12 points)

CAS PRATIQUE 2

Une mère de famille seule avec 3 enfants mineurs toujours scolarisés s'adresse à vous pour solliciter votre aide. Elle n'arrive plus à faire face à une situation financière préoccupante : frais de scolarité et de cantine impayés, difficulté pour fournir l'essentiel à ses enfants sur le plan alimentaire, vestimentaire et médical.

- 1- Quels dispositifs d'aide existe-t-il en Polynésie française pour les mères de famille seules avec enfants à charge ?
- 2- Que conseilleriez-vous à cette maman et vers qui l'orienteriez-vous ?

(8 points)